

Comités de rédaction 1
1^{ère} session
Lundi 27 mars 2017
9h30/12h30 – 13h30/16h30
Esatitudo- Nice

<p>Membres présents : Adriano ACCETTA – Complexe Sophia Marie-Ange ALBERTI – Les Chênes Joëlle BARBAGLIA – Complexe Sophia Patricia CASTAGNOLA – Les Chênes Pascale FABRY – La Luerna Benjamin LAURIER – Complexe EPIS Mélanie LELOU – Complexe EPIS Emmanuelle PENOT – La Luerna Réjane PIEROTTI - Siège Social Michel MINETTI - Conseil d'administration</p> <p>Animateurs : Shirley HARVEY - Bien Commun Francis MILLIASSEAU – ADSEA 06</p> <p>Invités : Céline PACCOUD</p>	<p>Membres excusés :</p>
---	---------------------------------

COMPTE RENDU

L'objectif de la séance : rédiger la partie II-2 du projet associatif intitulé « *Un projet associatif ancré sur un contexte et des enjeux* »

1/ Présentation des membres du comité

Par groupe de deux, les participants ont été chargés d'interviewer leur voisin et de le présenter aux autres personnes.

Outils : interviews croisées

2/Introduction de la séance

- présentation de la mission et des étapes de travail de 2015 à 2016 faites par le Cnam,
- rappel des bonnes pratiques au sein du comité de rédaction,
- point sur la communication et l'autorisation du droit à l'image.

Céline PACCOUD présente la communication qui sera faite une fois par mois pendant l'élaboration du nouveau projet associatif. Les éléments de cette communication seront les interviews des membres qui

porteront sur leurs attentes et les raisons de leur participation au comité de rédaction, d'un bulletin d'information (en version papier) adressé à l'ensemble des salariés, d'un relais fait par les réseaux sociaux et d'informations diffusées sur le site internet

- rappel de l'objectif de la séance

Outils : Powerpoint

3/ Les raisons de l'engagement des membres dans le comité de rédaction

Les personnes ont déterminé individuellement le et les destinataires d'une carte qu'elles ont rédigée sous forme de question ou de commentaires à propos des raisons de l'engagement dans le comité de rédaction. Les cartes ont ensuite été lues aux autres membres du groupe, ce qui a donné lieu à un échange.

Synthèse des échanges :

- intérêt pour le processus qui va de la réflexion à l'action,
- un enthousiasme pour la générosité de la démarche dans un contexte difficile.

S'agissant du contexte, il a été fait allusion au phénomène de concurrence et à la difficulté d'allier valeurs et prise en compte de la réalité budgétaire. Parmi les difficultés, il a été souligné l'évolution des établissements réunis en complexes avec les conséquences sur les temps de transport, la transformation de l'association en entreprise, l'obligation d'être créatif dans sa pratique devant les contraintes budgétaires.

- un travail porté par l'idée d'inventer, de se projeter vers l'avenir dans une démarche d'ouverture,
- une adhésion aux valeurs portées par l'ADSEA 06

Cette raison a été citée à plusieurs reprises. De façon plus précise, la possibilité de porter des valeurs de tolérance en étant au plus près des usagers a été évoquée.

- un questionnement sur la « désinstitutionnalisation » voulue par les pouvoirs publics.

Sur cette question, est apparue une interrogation sur l'incidence que cela va avoir sur les pratiques de terrain (ex : perte de sens avec l'identification de l'utilisateur en tant que client), sur l'encadrement des prestations qui seront proposées à l'utilisateur et ses modes de régulation entre une offre et une demande.

- la possibilité de réunir, dans un même ensemble, des paroles partielles (image de la mosaïque) et celle de pouvoir travailler en équipe, d'instaurer un travail collaboratif.

En sous-ensemble :

- l'idée de mettre au cœur du projet associatif, un dénominateur commun partagé entre le social et le médico-social a été évoquée ; sur ce point, les valeurs ont été citées, la transmission des pratiques entre le social et le médico-social également ; enfin, la possibilité de travailler dans la transversalité est apparue à plusieurs reprises, avec notamment la question de la prévention qui paraît être partagée entre les deux secteurs,
- la possibilité de pouvoir porter la parole des jeunes qui ne peuvent pas s'exprimer a été formulée,
- la possibilité de faire mieux que les cultures d'établissements qui sont déjà très riches en développant une culture associative plus large,
- le projet est de faire en sorte que personne ne soit exclu ; la présence des usagers est importante,
- pouvoir apporter sa pierre à l'édifice et sortir de son quotidien professionnel pour s'investir de façon plus large,
- l'originalité de l'ADSEA 06 qui est motivante car l'Association détient une richesse par la diversité de publics auxquels elle s'adresse.

Il a même été mentionné qu'il fallait faire en sorte qu'elle puisse perdurer, qu'il fallait œuvrer pour elle.

- l'opportunité de questionner le projet associatif en liant projet politique, pratiques et éthique de terrain

Dans le même registre, on citera l'occasion de donner plus de visibilité aux pratiques de terrain, de pouvoir entreprendre des nouveaux projets.

4/Travail sur le texte martyr de la partie II-2 : Contexte et enjeux

Texte initial	Apports
<p>Rappel historique :</p> <p>Au lendemain de la seconde guerre mondiale, ce fût l'âge des pionniers. Les années 60-70 introduisent le professionnalisme ; le marketing social et le modèle entrepreneurial marquent les années 80-90. Quant aux années 2000 – 2010, elles sont empreintes de l'émergence au centre du projet d'accompagnement de la figure de l'usager (loi 2002-2005) et du phénomène de désinstitutionalisation autour du parcours et du projet de vie. Citoyen à part entière, la personne accompagnée est en capacité de décider de son projet de vie : celui-ci permet d'exposer ses attentes et les activités nécessaires pour y répondre. Toute personne est considérée de fait comme incluse dans la société. La notion d'intégration disparaît.</p>	<p>Commentaires généraux :</p> <p>La formulation à propos de la description historique laisse apparaître un séquençage et non pas un une évolution progressive répondant à une suite logique.</p> <p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ marketing social : terme présent dans l'ancien projet associatif, ⇒ cette période n'a pas été vécue comme cela par les salariés, ⇒ il n'est pas mentionné, pour les années 2000, l'impact qu'a eu le référentiel métiers sur la question du professionnalisme, ⇒ préciser que c'est la loi qui le dit, ⇒ faire disparaître « Citoyen à part entière », ⇒ idée proposée pour modifier cette partie du texte <ul style="list-style-type: none"> ○ partir de la définition de la société qui est composée d'une diversité de personnes, ○ redéfinir la société en remettant en cause la question de la norme, ○ parler de la pluralité de la société, changement de mentalité des membres d'une société. <p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <p>« empreintes de l'émergence » : expression trop alambiquée qui rend l'idée confuse</p>
<p>Contexte actuel :</p> <p>Tout comme au début du millénaire, les mouvements de pensée oscillent entre bilan et prospective, entre les apparentes certitudes tirées de l'histoire et la crainte d'un futur opaque, incertain voire chaotique. Le monde associatif, engagé dans le champ social et médico-social, n'a pu échapper à des contraintes financières draconiennes voire à des coupes sombres imprévisibles. La parole publique est devenue labile, mouvante et déroutante.</p> <p>Devenu gestionnaire et entrepreneur, notre secteur d'activité se vit et se pense en termes de projet d'intégration, d'adaptation aux besoins des personnes accompagnées. Le militantisme pionnier, fondé sur le sens et les valeurs, s'est au fur et à mesure appuyé sur un marketing du savoir-faire sur</p>	<p>Commentaires généraux :</p> <p>Le texte est beaucoup trop littéraire et n'est pas facilement compréhensible. Celui-ci étant destiné à être lu par un large public, il s'agirait d'en simplifier l'expression, de le rendre plus fluide. Il donne l'impression d'un collage de différentes phrases.</p> <p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ formulation à simplifier <p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <p>La manière dont le texte est séquençé donne le sentiment que le militantisme de l'ADSEA 06 a disparu.</p>

<p>le secteur concurrentiel du handicap et de l'inadaptation. Cette lente mutation s'est opérée sous la triple contrainte de l'économie, de la planification et de la décentralisation avec des repositionnements de projets, des fusions associatives, des regroupements par nécessité ou opportunisme.</p> <p>Au cours de cette dernière décennie, marquée par les conflits aux portes de l'Europe, sur le pourtour méditerranéen et l'afflux de migrants, par l'explosion du chômage, de la pauvreté et de la misère à chaque coin de rue, le repli identitaire communautaire ou pire la violence de radicalisés, le secteur social et médico-social recherche un second souffle qui donne de la voix et de la légitimité à son projet social. De nouveaux modèles apparaissent aussi avec l'économie collaborative, laquelle s'appuie sur les ressources d'Internet, des réseaux sociaux, du « crowdfunding » et promeuvent de nouveaux modèles de liens sociaux fondés sur la proximité, échanges horizontaux et réticulaires.</p>	<p>⇒ besoin d'une reformulation</p> <p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <p>⇒ définir ce qu'est le « crowdfunding » ou le remplacer par l'expression française « financement participatif »,</p> <p>⇒ « réticulaire » : trouver un terme plus simple.</p>
<p>L'économie sociale et solidaire :</p> <p>Apparue dans les années 60, l'économie sociale et solidaire aujourd'hui s'affirme (loi Hamon 2014), de même pour les enjeux environnementaux ou la responsabilité sociale des organisations amenées à considérer l'impact de leurs pratiques dans le quotidien et le territoire</p> <p>Dans pareil contexte, le monde associatif ne peut faire l'économie d'une démarche profondément introspective allant jusqu'au questionnement de ses modes d'action, de sa capacité à témoigner des vulnérabilités appuyés sur les fondements éthiques de son objet social. Mais surtout sur une maturité de son projet responsable inscrit dans son époque.</p>	
<p>Stratégie politique entre dimension sociale et dimension économique :</p> <p>Tout l'exercice prend son ampleur lorsqu'il s'agit de se risquer à renouveler l'image d'une société désirable pour demain. Ces dernières années nous ont soumis aux gestionnaires des déséquilibres économiques, nouveaux démiurges qui ont perdu de leur crédibilité au fur et à mesure que la question des finalités leur était posée. Dans le même temps, nous avons appris que l'abondance et la pérennité financières n'étaient plus assurées et que la question des ressources nous réinterrogeait sur notre mode de fonctionnement et de dépense.</p> <p>Notre secteur associatif avance en risquant de se projeter en avenir incertain car une tension permanente existe entre son projet de</p>	<p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <p>⇒ expression trop connotée dans le contexte de l'élection présidentielle,</p> <p>⇒ expression peu compréhensible pour un large public.</p>

<p>transformation sociale, sociétale et la réalité des réponses et opinions publiques. Ainsi, notre existence demain dépend de manière cruciale, de la cohérence de nos choix stratégiques aujourd'hui. Il s'agit de pouvoir affirmer cette double identité d'une conformité à un acteur économique à part entière et la confrontation au risque entrepreneurial à partir de notre projet associatif.</p>	<p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ la question du militantisme propre au projet associatif n'apparaît pas, ⇒ expression plus explicite : les méfaits du modèle entrepreneurial ou une notion positive dans le sens d'entreprendre.
<p>L'enjeu de la contractualisation :</p> <p>La notion de contractualisation va évoluer vers un contrat cadre au niveau associatif, multidimensionnel et associant l'ensemble des partenaires concernés par une même problématique, afin de construire les réponses pertinentes sur les territoires et élargir la grille de lecture et l'éventail des possibles.</p> <p>Le CPOM par financeur prend alors appui sur les axes et actions du cadre global. Il peut également prendre une forme multi-financeurs :</p> <p>un socle contractuel commun portant sur l'organisation générale de l'Association, des spécificités par financeurs, figurant dans des annexes.</p> <p>Le CPOM doit impérativement sécuriser juridiquement l'Association, ce qui permet de garantir la cohérence de son action, de son organisation, de sa fonction employeur, de sa gestion et enfin, de son modèle économique.</p>	<p>Commentaires généraux :</p> <p>Le texte est trop technique. Il est compréhensible par les salariés.</p> <p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ expliquer ce qu'est un CPOM, ⇒ préciser l'acronyme <ul style="list-style-type: none"> ○ soit « Contrat pluriannuel d'Objectifs de Moyens » dans le texte, ○ soit « Contrat pluriannuel d'Objectifs de Moyens » en bas de page. <p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ cette phrase doit être explicitée.
<p>Vers une logique responsable d'obligation de résultat :</p> <p>Une autre logique se met en œuvre : celle de l'obligation de résultat. A partir d'une recette prévisionnelle basée sur une activité prévisionnelle, on obtient les moyens pour la mettre en œuvre et l'Association a l'obligation, en contrepartie, d'exécuter les prestations.</p> <p>Intégrer cette notion d'obligation de résultat constitue l'un des changements et défis majeurs pour l'Association. L'obligation de résultat va nous décaler de la simple question du financement des activités actuelles à celle de propositions différentes et/ou de développements d'activités.</p> <p>Il nous appartient alors de considérer l'obligation de résultat comme un vecteur d'éthique responsable pour réconcilier gestion et projet, parcours de l'usager et professionnalité de l'accompagnement.</p>	<p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ répétition du terme : si l'on souhaite insister sur cette notion alors il faudrait l'exprimer autrement, ⇒ questionnement sur ce terme : veut-il dire ADSEA 06 ou les associations au sens générique ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ remplacer ce terme par « responsabilisation », ⇒ remplacer ce terme par « concilier ».

Clarifier les contours des champs d'intervention de l'ADSEA 06 dans une visée prospective :

L'élaboration du projet associatif, à la fin des années 90, a permis la mise en relief des trois pôles constitutifs de l'activité de l'ADSEA 06, à partir des trois groupes thématiques constitués pour ces travaux :

- adultes handicapés,
- enfants déficients intellectuels,
- publics en difficulté sociale.

L'ensemble des réformes législatives intervenues depuis, nous amène à reconsidérer nos activités à travers deux champs d'intervention :

- Handicap mental et handicap psychique des enfants, jeunes adultes, adultes,
- Social et soin : protection de l'enfance et santé globale.

Les nouveaux enjeux tels que déclinés sur les axes précédents réclament, sur ces champs, des réponses organisées dans le cadre de politiques associatives territorialisées.

Dans le champ du handicap mental et psychique, elles s'élaborent à partir des deux sous-ensembles, que constituent les pôles enfants et adultes, au sein d'un même ensemble qui s'inscrit dans une politique associative territorialisée du handicap et dans une logique de complémentarité et de continuité de parcours.

Le nouveau plateau technique « Social et Soins » peut apparaître, par le biais de la coopération avec les autres partenaires institutionnels (Education Nationale, secteur sanitaire, secteur associatif local ...), comme un **extraordinaire** dispositif. La palette des réponses, de la prévention spécialisée en passant par le placement à domicile (PAD), l'internat du CEP et le plateau technique de l'ITEP, offre une diversité de solutions et de parcours inédite.

L'issue dépend intégralement des choix opérés en amont, les enjeux, en regard de ceux qui nous financent, peuvent se résumer ainsi : renouveau de l'action ou « boulet » financier ? La stratégie d'activité doit nous permettre de transformer les contraintes en opportunités car l'avenir appartiendra exclusivement à tous ceux qui auront su s'adapter, innover, capitaliser, transmettre. Les pratiques professionnelles pourront ainsi évoluer tout en gardant ses et valeurs.

Ainsi, chacun se trouve confronté au projet d'affirmer **une culture associative commune**, à partir de l'appartenance à un ensemble organisé sur

Commentaires généraux :

- ⇒ pour une personne qui n'est pas initiée, le lien entre soin et social n'est pas évident à comprendre,
- ⇒ interrogation sur la pertinence de lier social et soin ; dans le champ du social, il existe également du handicap psychique,
- ⇒ interrogation sur le terme de soin ; le soin fait appel à une intervention ponctuelle ; le terme de soin serait à revoir,
- ⇒ trouver un terme qui chapeaute le handicap et le social,
- ⇒ proposition : l'ITEP peut faire le lien entre Pôle handicap et Pôle social.

Modifications et commentaires sur la forme du texte :

- ⇒ phrase trop longue,
- ⇒ remplacer par « fluidité de parcours ».

- ⇒ terme trop excessif,

Commentaires généraux :

- ⇒ accumulation des images qui fait perdre le sens,
- ⇒ dans un litige, la notion de projet associatif peut-elle être prise comme une référence d'ordre juridique ?

Commentaires sur les phrases du texte :

- ⇒ faire apparaître la notion de valeurs à côté du terme « culture ».

<p>les volets politiques, stratégiques et managériaux et en poursuivant les mêmes objectifs d'adaptation, de pérennité et de cohérence.</p> <p>Une page d'histoire se tourne, marquée par une mutation à la fois structurelle, culturelle et opératoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • inscription plus affirmée des secteurs d'activités sociales et médico-sociales dans la société civile environnante (inclusion, désinstitutionnalisation ...), se traduisant par une professionnalité croissante, • montée d'exigences gestionnaires, évolution des mentalités et des attentes des consommateurs. <p>En voie de se repositionner, le secteur se trouve pris tout à la fois entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le désir de préserver une identité et une culture propres (ne serait-ce que par référence à la notion de service public et au caractère éminemment humain de leurs services), • la nécessité d'adopter un mode de fonctionnement plus proche de celui d'entreprises de service. <p>Une culture de transversalité doit permettre de dépasser les nœuds de contraintes et de resserrer, lier nos compétences associatives.</p>	<p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ ce terme paraît décalé pour un projet associatif, ⇒ il faut se méfier de ce terme qui peut être interprété au premier degré, ⇒ ce terme pourrait être remplacé par « bénéficiaires » ou « usagers », ⇒ vigilance à avoir pour ce terme qui peut être rapproché du droit à la consommation. <p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ faire apparaître la nécessité de mutualisation mais également celle de créer du lien social. <p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ faut-il stipuler le terme « d'entreprise de service ? »
<p>Faire culture commune, promouvoir la démarche participative :</p> <p>Cette volonté implique l'ensemble des parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • externes : décideurs, employeurs, professionnels, personnes accompagnées, • internes : administrateurs, encadrement, intervenants de toutes fonctions, bénévoles, personnes accompagnées... <p>afin de créer les conditions pour garantir une participation effective. Pour ce faire, il convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'affirmer la nécessité d'inscrire plus fortement la participation dans les stratégies politiques publiques et d'en promouvoir la culture, • de mieux définir les finalités de la participation dans nos stratégies de territoires et dans nos projets institutionnels • de ne pas poser la participation seulement comme principe et d'explicitier davantage les raisons et les objectifs des démarches participatives, • de fixer des objectifs et passer des messages clairs à l'encadrement en termes de 	<p>Commentaires généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ difficulté à trouver du sens entre le titre et le texte qui suit, ⇒ cette partie n'est pas peut-être à sa place car on est davantage sur une prospective et non pas sur un contexte et des enjeux, ⇒ l'expression de cette partie devrait être plus militante. <p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <p>Caractère flou des termes « internes » et « externes » : externes à l'Association, internes à l'Association ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ pour EPIS, les usagers sont internes ou externes, ○ pour l'autisme, des structures externes spécialisées collaborent avec les établissements mais ne sont pas intégrées dans les établissements. <p>Modifications et commentaires sur la forme du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ supprimer le terme. <p>Commentaires sur les phrases du texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ interrogation sur cette phrase : est-ce à dire que l'Association pourrait influencer sur les

<p>participation,</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'inscrire la participation dans la durée, dans les différentes étapes de la construction de la politique publique, de la mise en œuvre à l'évaluation, • de mener des évaluations participatives à partir des attentes des personnes, des moyens matériels et compétences internes ou externes à mobiliser. <p>La démarche participative est une démarche partenariale : elle se fonde sur le constat, par les différentes parties, de leur convergence d'intérêt pour initier un projet, de la reconnaissance d'objectifs communs, de l'identification de ressources que les uns et les autres sont susceptibles de mettre en commun.</p>	<p>politiques publiques ?</p>
--	-------------------------------

Outils : Powerpoint, l'avocat de l'ange

6/ Evaluation de la séance

Synthèse des échanges :

Les points négatifs :

Les textes devraient être envoyés plus longtemps avant les séances de travail, pour mieux les étudier. Les textes sont compliqués, il faudrait que la compréhension soit facilitée par des éléments d'explication.

La frustration de la limite de temps qui contraint les échanges.

Le changement de rythme entre la matinée et l'après-midi : le matin, il y a eu du temps pour les échanges, l'après-midi, il fallait atteindre les objectifs de la rédaction.

Les points positifs :

La séance de travail est très enrichissante. Elle permet :

- d'apprendre des choses (histoire, fonctionnement de l'Association),
- de se rencontrer, d'échanger,
- de s'obliger à prendre du recul, à se détacher de son point de vue issu de sa pratique de terrain, en étant confronté à d'autres pratiques et d'autres points de vue,
- de sortir de certaines routines de pensée,
- d'entrevoir les prémices de ce que seront les relations interprofessionnelles et inter-établissements,
- d'apporter notre différence dans le projet.

Le sentiment d'avoir une grande liberté dans l'expression.

Un respect avéré des bonnes pratiques préconisées en début de séance.

La possibilité de faire émerger la parole des personnes sur le terrain (ce point a été majoritairement évoqué).

Une image pour résumer la séance :

Le tableau d'un peintre pointilliste. Lorsque l'on est tout près de lui, on ne voit que sa technique mais lorsque l'on se recule, on découvre une œuvre magnifique.

7/Méthodologie de validation des textes

Il est convenu que le texte modifié serait envoyé aux participants et validé lors de la séance de travail suivante. Il sera accompagné de l'étude faite par le Cnam et de l'ancien projet associatif de l'ADSEA 06.